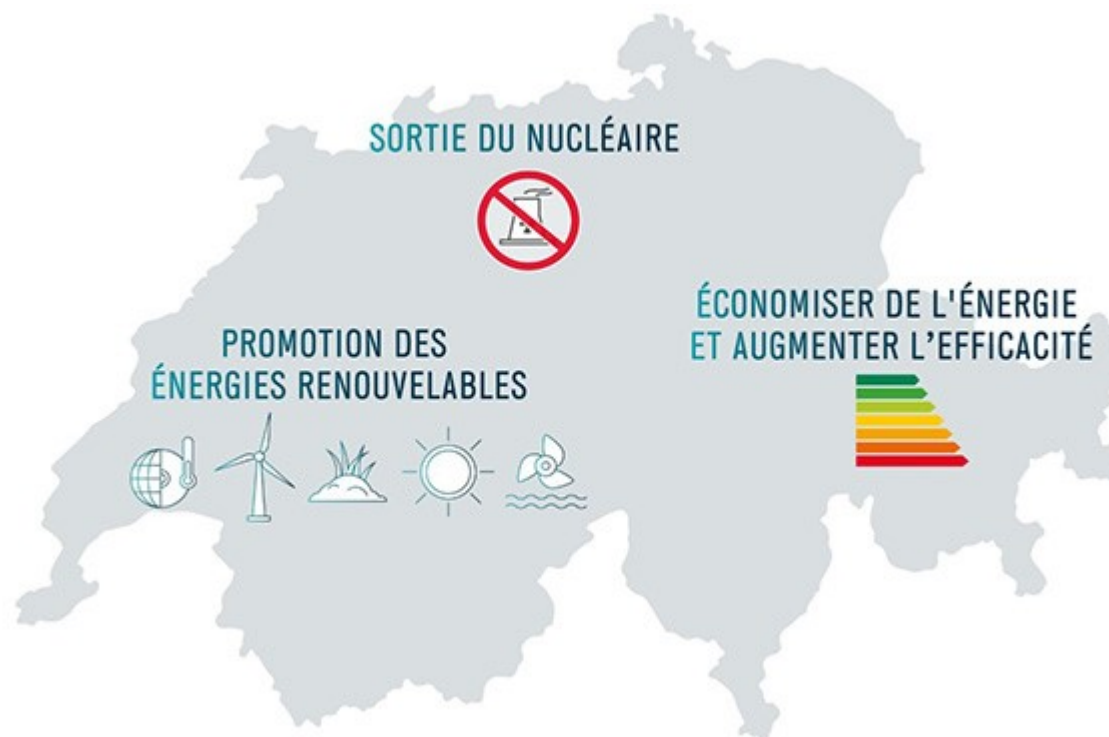


Ce qu'il faut savoir sur...

La Stratégie énergétique 2050 de la Confédération

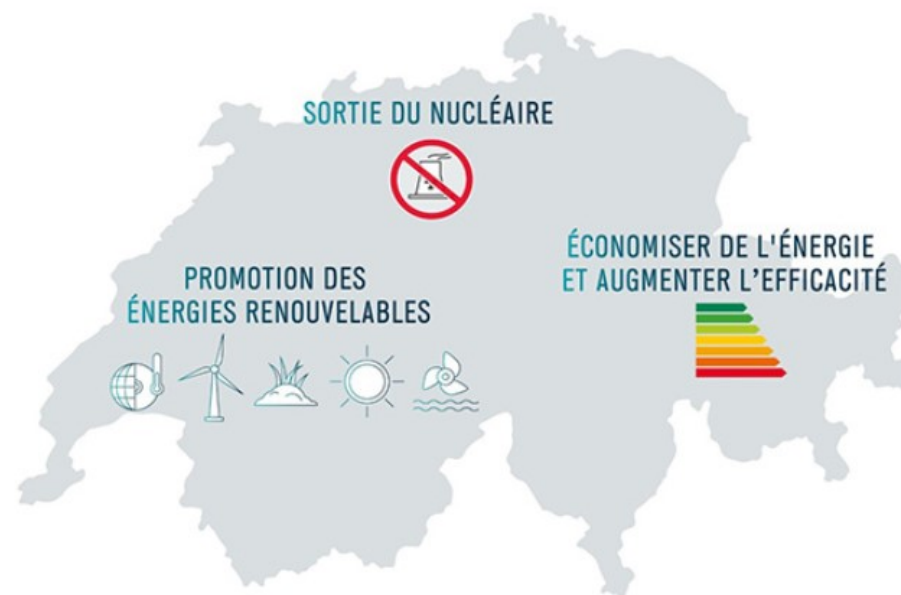


Service de l'énergie et des forces hydrauliques

Sion, mars 2021

La Stratégie énergétique 2050

En 2011, après la catastrophe nucléaire de Fukushima, le Conseil fédéral et le Parlement ont décidé la « *sortie progressive de la Suisse du nucléaire* ».



Le 21 mai 2017, le peuple suisse a accepté la loi révisée sur l'énergie.

La mise en œuvre de la SE 2050 doit se faire par étapes.

Economies d'énergie et augmentation de l'efficacité

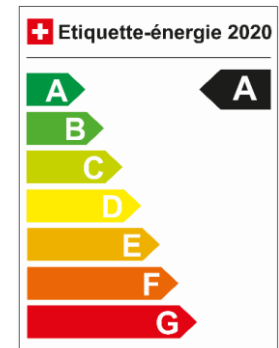


Un axe important de la SE 2050 traite de l'utilisation rationnelle de l'énergie.

La loi sur l'énergie met particulièrement l'accent sur les bâtiments, les transports et les appareils électriques. Des incitations financières et des prescriptions techniques y contribuent.

Le Programme Bâtiments

dans le Canton du Valais



Promotion des énergies renouvelables



La loi sur l'énergie vise également à promouvoir les énergies renouvelables indigènes.

Les énergies renouvelables indigènes comprennent aussi bien l'énergie hydraulique traditionnelle que les «nouvelles» énergies renouvelables.



Abandon du nucléaire



La loi sur l'énergie interdit la construction de nouvelles centrales nucléaires.

Les centrales existantes pourront rester en service aussi longtemps que leur sûreté sera garantie.

Après leur mise à l'arrêt, elles ne pourront toutefois pas être remplacées.

[Tout sur la Stratégie énergétique 2050](#)

Objectif d'une Suisse neutre pour le climat en 2050

La Suisse est en mesure de transformer son approvisionnement énergétique de manière à atteindre la neutralité climatique d'ici à 2050.

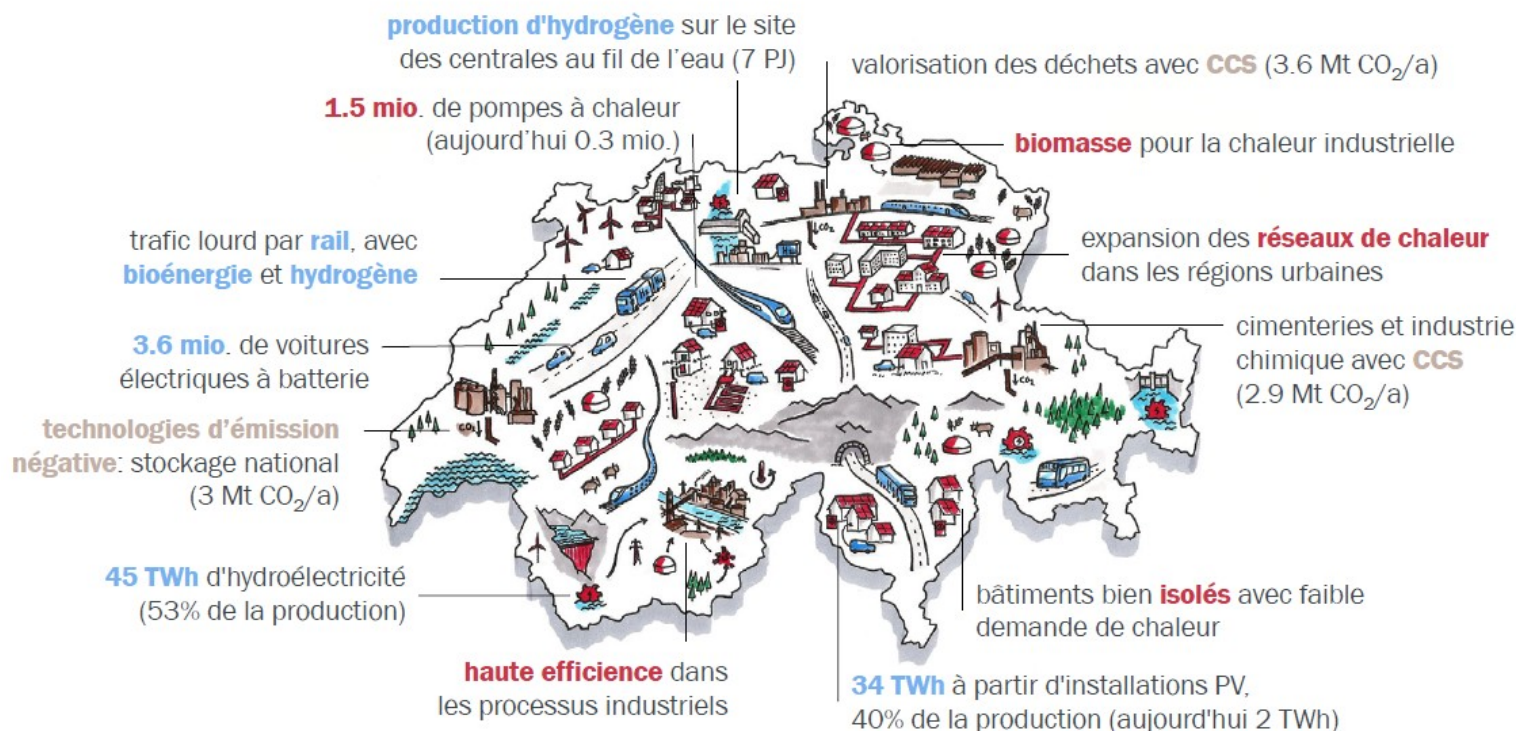


Image: Dina Tschumi, Consortium Prognos AG, TEP Energy GmbH, Infrac AG, Ecoplan AG